Envoyé en préfecture le 07/11/2023

Reçu en préfecture le 07/11/2023

Publié le ID : 060-216006551-20231005-23_2023-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELI

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DEvendeuil-caply

DATE DE CONVOCATION

28 Septembre 2023

DATE D'AFFICHAGE

28 Septembre 2023

L'an deux mil vingt-deux, le 05 Octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqués, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MENARD Guillaume, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents :

EXERCICE 9 PRESENTS 8 VOTANTS 8 TILLIER Jean, VAN ACKER Marc, M. LE CONTE Bernard, JOLY Benoît, PARIZE Jérôme, Mmes OPERON Martine, CAZIER Anick.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée: Mme OLIVIER Brigitte.

Pouvoir: Mme OLIVIER Brigitte à Mme OPERON Martine.

Madame OPERON Martine a été élue Secrétaire.

OBJET: SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE

Le Maire informe que le Syndicat d'Energie de l'Oise a adressé son rapport d'activités 2022.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. »

Le Conseil Municipal, au vu de l'exposé des représentants de la commune au Syndicat,

PREND ACTE du rapport d'activités 2022 du Syndicat d'Energie de l'Oise.

Fait et délibéré en séance, A VENDEUIL-CAPLY, le 05 Octobre 2023, Extrait certifié conforme, Le Maire,

